

Minutes de l'Assemblée Générale Annuelle 2024



Association pour la protection du lac des 31-milles

Mot de Bienvenue du Président et présentation et présence des membres du conseil d'administration:

Président: Hugues Raymond

Vice-président: Jim Mitchell, Geneviève Bénard

Secrétaire: Julie Cousineau

Directeurs/Directrices: Luke Peart, David Simpson, David Titley

Absences des membres du conseil d'administration:

Trésorière: Monique Campeau-Leblanc

Ouverture de la réunion: 10h05

1) Adoption de l'ordre du jour:

a. Modification à l'ordre du jour:

- Ajout de Luke Peart et David Simpson concernant la qualité et les niveaux d'eau.
- Ajout de Nicholas Charron concernant l'utilisation des produits biodégradables à être utilisé par les campeurs.

Proposé par Robert Beauchamps et soutenu par Charlotte Simpson.

2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2023:

Proposé par Jean Desjardins et appuyé par Marc Berlinguette.

3) Suivi du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023:

Résolution de l'année dernière:

1. Résolution proposée par Mme Charlotte Simpson, à l'effet que:
 - les emplacements de camping soient surveillés pour détecter tout bruit excessif et toute perturbation de l'environnement naturel afin de permettre à la faune, aux autres campeurs, aux propriétaires de chalets et aux résidents de jouir d'une paix et d'une tranquillité;
 - tous les bateaux doivent être lavés avant d'entrer dans le lac;
 - le Code de conduite des plaisanciers élaboré par l'Association soit fourni à des fins éducatives et pour application par le Parc dès qu'il aura l'autorité nécessaire;
 - seuls les produits biodégradables soient autorisés dans les sites de camping.

Cette résolution a été présentée à la corporation du parc régional des 31 milles et a été approuvée par la corporation.

2. Résolution proposée par M. David Simpson, à l'effet que l'APL écrive une lettre aux instances gouvernementales appropriées, apportant son soutien à la création officielle d'un parc régional dûment accrédité.

La résolution a également été complétée.

4) Reconnaissance – Denis Lacroix

5) Présentation du Directeur de la Corporation du parc Régional du lac des 31 milles – Patrice Lacroix et Marlène Thonnard

a) Changement au CA :

- L'assemblée générale du parc a récemment examiné le conseil d'administration (CA) et a essayé de rassembler les compétences spécifiques recherchées pour combler le CA.
- La mise à jour des membres du CA sera affichée sur le site Web du parc régional. L'une des dernières décisions de l'assemblée générale est que chaque membre du CA doit être un résident de la MRC.
- Un nouveau comité a aussi été mis en place, un comité aviseur, consultatif qui fournira des conseils au CA.

B) Mise à jour concernant le statut du parc régional Initiative du parc régional « No trace! »

Période de questions :

Q1. Pierre Lacasse demande les dates d'ouverture du parc. Le parc est officiellement ouvert du 15 mai au 15 octobre. Celui-ci indique des inquiétudes reliées à l'ouverture du parc au printemps lorsque les campeurs ne gardent pas leurs chiens en laisse et que ceux-ci effrayent et épuisent les chevreuils.

A1. Le parc en prend note et indique en discuter avec le CA.

Q2. Kelly Gough demande combien de sites de campings existent et demande s'il y a un plan d'en ajouter davantage.

A2. Le parc répond qu'il y a 36 sites et qu'il n'y a présentement aucun plan d'agrandissement. Une fois que le parc sera officiellement un parc, le parc pourra gérer les campings hors site. Les patrouilleurs du parc éduquent les gens lorsque ceux-ci se retrouvent sur des sites hors du parc.

Q3. Charlotte Simpson : demande si on peut s'assurer que les feux d'artifice puissent être clairement indiqués comme interdits sur tous les sites de camping. Elle mentionne qu'il y a eu beaucoup de feux d'artifice cette année.

A3. Cela devrait être réglé par l'intermédiaire de la MRC et devrait être interdit autour de tous les lacs à cause du risque de feux. Problème avec le nombre de campeurs et le bruit. Le parc mentionne que tous les maires sont d'accords d'indiquer que les feux d'artifices sont négatifs, de plus, le parc essaie d'éduquer les gens concernant le bruit qui se transmet sur le lac.

Q4. Jacques Dostaler: En ce qui concerne les bateaux-maisons, de plus en plus sont observés sur le lac, y a-t-il des obligations en place et Robert Beauchamps indique qu'il n'y a pas de stations de pompage pour ces bateaux-maisons.

A4. Le parc mentionne qu'il n'a pas encore l'autorité d'appliquer les règlements. Une fois que les stations de lavage obligatoires des bateaux seront en place, si le bateau n'est pas lavé, une amende sera imposée par les municipalités. Le parc surveillera le lavage des bateaux comme il surveille le paiement du stationnement. Tina Heafey précise que concernant les bateaux-maisons, il se peut que Gilles Courchaine, au camping du lac 31 Mille, ait les moyens de pomper les bateaux-maisons.

ACTION : APL à confirmer avec Gilles Courchaine.

Mise-à-jours concernant les toilettes à compost : Les patrouilleurs surveillent régulièrement ces toilettes à compost et les entretiennent régulièrement.

6) Rapport du président sur les activités du conseil :

- Rencontre mensuelle du conseil d'administration

- Implication continue au sein de la corporation du Parc régional
- Activités de sensibilisation :
 - Installation de bouées jaunes
- Activités pour sensibiliser l'importance des stations de lavage d'embarcations
 - Efforts avec les municipalités et la corporation du parc pour rendre les stations de lavages de bateaux obligatoire.

Le président demande un vote pour une nouvelle résolution : de mandater le prochain conseil d'administration d'organiser une levée de fonds auprès de ses membres et auprès de différents intervenants locaux pour assister les municipalités dans leurs efforts d'implantation de stations de lavage d'embarcations.

- **Tous en faveur.**

Rapport du président se poursuit :

- Nouveau logo, enseignes et outils de communication
 - ___Création de deux types de nouvelles enseignes qui mettent en lumière 2 problématiques :
 - Vitesse et bruit : l'importance de respecter les riverains
 - Être responsable des vagues de notre embarcation
- Feux d'artifices et sensibilisation
- Membership au RPEVG et à la Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau

7) Rapport de la trésorière : Le rapport indique que l'Association est en bonne santé financière.

- Dépenses engagées depuis le 31 juillet :
- T-shirts : 1530.74\$
- Enseignes et pamphlets : 1270.47\$

Total : 2801.21\$

8)Présentation sur la qualité de l'eau par Luke Peart

- Le lac se trouve en bonne santé.
- Nicolas Charron a indiqué qu'il veut aider et pourrait s'occuper de la station de surveillance de la qualité de l'eau qui est situé au sud du lac.
- Une mention spéciale a été faite pour souligner le travail exceptionnel de Neil McIlveen qui est décédé.

Varia :

- a. **Niveaux d'eau :** David Simpson surveille régulièrement les niveaux d'eaux via le site du Québec et communique régulièrement avec eux pour s'assurer que les niveaux d'eau sont maintenus au niveau médian le plus possible comprenant que l'eau du 31 milles est lié à la rivière Gatineau, ensuite à la rivière des Outaouais et au Saint-Laurent. Les niveaux d'eau les plus élevés jamais enregistrés ont été enregistrés cette année. Les niveaux d'eau ont un impact sur les rives et les nids d'oiseaux. Robert Beauchamps mentionne que si le niveau d'eau est maintenu au niveau médian et qu'il y a de fortes précipitations cela peut engendrer des problèmes.
- a. **Produits biodégradables :** Nicholas Charron propose de sensibiliser les gens sur l'impact négatif de ne pas utiliser les produits qui ne sont pas biodégradables. Patrice du parc régional indique que le message est bien reçu.
- a. **Prix de présence fourni par Gargantigny à Maniwaki.** Récipients : Jacques Dostaler, Louise Raymond, Véronique Dauphinais, Pierre Lacasse

10) Renouvellement du CA et élection : Proposition d'ajouter M. Ian Affleck. Accepté par tous, aucun volontaire supplémentaire ne souhaite se joindre au CA. Ian a accepté.

0. Période de questions :

Q1. Véronique Dauphinais : Visiblement plus de myriophylle qui flotte sur le lac. Sensibilisation des plaisanciers serait opportun, ceux-ci pourraient même la ramasser lorsqu'ils l'aperçoivent flotter.

A1. L'APL est d'accord que sensibiliser les gens davantage est nécessaire.

Q2. Jean Desjardins : À quel point travaillons-nous avec l'association du Pémichangan étant donné que les eaux du Pémichangan se déversent dans le 31 milles.

A2. Proposition de tenir notre rencontre du CA avec le CA du Pémichangan deux fois par années.

Q3. Pierre Lacasse : Présence de cormorans de plus en plus visible.

A3. L'APL indique qu'il n'y a aucun contrôle que nous puissions exercer sur ces oiseaux même si ceux-ci sont une espèce envahissante.

- 0. **Levée de la réunion 12 :45 :** Proposé par Jean Desjardins et appuyé par Julie Cousineau.

